

# Passerelle 2026 LAS

## IFSI\* / IFMEM\*\*



DES PLACES SONT  
DISPONIBLES, RÉPARTIES  
SUR LES 7 IFSI ET L'IFMEM DE  
REIMS



**Vous êtes étudiant en LAS à l'URCA et  
vous souhaitez vous réorienter vers un  
métier paramédical ?**

Dans le cadre d'un projet commun URCA-IFSI / IFMEM  
soutenu par l'ARS et le Conseil Régional Grand-Est, les  
Instituts de formation en Soins infirmiers (IFSI) de  
Champagne Ardenne ainsi que l'Institut de Formation des  
Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFMEM)  
proposent de vous accueillir dès février 2026 en semestre 2.

IFSI Châlons-en-Champagne  
IFSI Charleville-Mézières  
IFSI Chaumont  
IFSI Epernay  
IFSI Reims  
IFSI Saint Dizier  
IFSI Troyes  
IFMEM Reims



*Vous êtes intéressé ?*

**Vous pouvez nous contacter :  
[secdirectionifsi@chu-reims.fr](mailto:secdirectionifsi@chu-reims.fr)**

\* IFSI = Institut de Formation en Soins Infirmiers

\*\*IFMEM = Institut de Formation des Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale

# Qui peut candidater ?

Les étudiants de l'URCA en LAS.1 ou LAS.2.

## Quelles sont les démarches ?

### Constituez votre dossier numérique (9 pièces) :

1. CV détaillé
2. Projet professionnel détaillant les motivations pour le métier et la formation ainsi que les centres d'intérêts (4 pages maximum)
3. Copie de votre carte nationale d'identité ou titre de séjour valide
4. Copie de votre carte d'étudiant 2025-2026 et attestation CVEC
5. Copie du diplôme de Baccalauréat et relevé de notes du baccalauréat
6. Relevé des notes LAS
7. Fiche d'identification du candidat
8. Fiche de choix de l'Institut
9. Attestation AFGSU si vous l'avez obtenu



*\*Dossier de candidature passerelle à télécharger sur le site internet :  
<https://www.chu-reims.fr/enseignement/irf/formations/infirmier>*

## Les dates à retenir



**Date limite d'envoi des dossiers : 16 janvier 2026 - 18h00**

Envoyez votre dossier par mail : [secdirectionifsi@chu-reims.fr](mailto:secdirectionifsi@chu-reims.fr)

### Sélection :

#### Pour l'entrée en IFSI:

Étude des dossiers par le jury : Mercredi 21 janvier 2026 - Matin

Entretien des candidats : **Mercredi 21 janvier 2026 - Après-midi**

#### Pour l'entrée en IFMEM:

Étude des dossiers par le jury : Mercredi 21 janvier 2026

**Résultats :** Vendredi 23 janvier 2026 à 10h00

### Rentrée en formation :

- 
- Intégration commune à l'IFSI de Reims pour les candidats IFSI : du 26 au 30 janvier 2026
  - Rentrée dans l'institut de votre choix : **Le 02 février 2026 pour l'IFSI et le 26 janvier 2026 pour l'IFMEM**



Attention, toute entrée en formation est conditionnée à un schéma vaccinal complet et un certificat médical.